

Tarifs en vigueur pour l'exercice 2022

Pour mémoire : ces tarifs sont fixés annuellement par délibération du comité syndical.

Population totale	Cotisation annuelle CONTRÔLE (€)	Cotisation annuelle REHAB (€)	Cotisation annuelle ENTRETIEN (€)
moins de 100	50	20	10
de 101 à 300	60	25	15
de 301 à 600	70	30	20
de 601 à 1000	80	35	20
de 1001 à 5000	90	40	25
plus de 5000	100	45	30

